

## Schéma Pluriannuel d'Accessibilité 2024 – 2026

Le 27 juin 2023 Enedis est devenue Entreprise à mission. Elle est ainsi la première grande entreprise du secteur de l'énergie à modifier son statut juridique pour y inscrire sa raison d'être et ses 5 objectifs sociaux et environnementaux.

Le chantier d'accessibilité numérique mené par Enedis pour ses clients, ses salariés et ses prestataires qui utilisent les services numériques de l'entreprise, est totalement cohérent avec deux de ces objectifs de mission :

- Agir en collectif : « Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire ».
- Agir avec respect : « Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail ».

### Que dit la loi ?

L'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire pour tout service de communication publique en ligne d'Enedis d'être accessible à tous.

Cette volonté a été renforcée le 7 octobre 2016 par la loi sur la République Numérique, par l'obligation de la déclaration d'accessibilité numérique, puis l'ordonnance du 6 septembre 2023 en renforçant les contrôles et les pénalités applicables pour les sites grand public qui ne seraient pas conformes au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)

### Notre démarche au sein de l'entreprise

Afin d'atteindre ces objectifs de transformation digitale, plusieurs actions ont été mises en place depuis 2017, regroupées dans une note interne pour intégrer l'accessibilité numérique dans l'ensemble des supports et outils de l'entreprise. Ces actions visent à faciliter le quotidien et améliorer la performance de l'ensemble des salariés et, pour l'externe, offrir aux clients de l'entreprise des contenus et services accessibles.

Un programme numérique responsable a été lancé en février 2023, articulé autour de 3 axes de la Politique RSE d'Enedis, et vise à créer un impact positif :

- Pour la planète
- Pour les femmes et les hommes.
- Pour les territoires

Le Chantier accessibilité numérique fait partie de l'axe « pour les femmes et les hommes », il vise à promouvoir un numérique éthique et inclusif.

## La gouvernance de l'accessibilité numérique

La référente accessibilité numérique travaille à la Direction des Systèmes d'Information d'Enedis. Elle est en charge de piloter le chantier accessibilité numérique, le plan d'action issu du schéma pluriannuel et d'aider les équipes à concevoir des projets de services numériques accessibles à tous. L'avancement et les actions du chantier accessibilité numérique sont suivis lors des comités de pilotage trimestriel, via un tableau de bord permettant de suivre les indicateurs d'avancement. Les décisions stratégiques sont validées lors des Comités Stratégiques semestriels, avec l'ensemble des métiers d'Enedis concernés (Direction de la communication et la RSE ; Direction des Ressources Humaines, Transformation, Santé Sécurité ; Direction des Systèmes d'Information et Direction des Services Support IT).

Un réseau de référents accessibilité numérique au sein des différentes entités d'Enedis sera mis en place en 2024.

## La formation et la sensibilisation des salariés

Afin de sensibiliser et former ses salariés à l'accessibilité numérique, Enedis publie des articles pédagogiques dans l'intranet de l'entreprise, organise des conférences web et propose des formations en ligne (et accessible pour tous)

Exemples de formations disponibles pour tous les salariés

- Sensibilisation : Handicap en milieu professionnel, c'est possible
- Professionnalisation : Le MOOC : Accessibilité numérique à toutes les étapes d'un projet Web - enjeux et vision d'ensemble

La publication d'un guide pour rédiger des documents numériques accessibles (articles intranet, supports de présentation, etc.) est également disponible pour tous les salariés sur l'intranet d'Enedis pour la production de contenu accessibles à tous. La production de contenus accessibles concerne également ce que nous proposons à nos parties prenantes en externe.

## Recours à des compétences externes pour la réalisation d'audits et les développements de projets numériques

Un marché de prestation d'expertise en accessibilité numérique a été signé le 28 août 2023 par la DSI d'Enedis.

Ce marché multi attributaires permet de faire appel à des experts en accessibilité numérique pour appuyer les projets numériques de la phase de conception jusqu'à la mise en production de services accessibles à tous.

Ce marché permet également de faire appel à des experts pour la réalisation d'audits en accessibilité numérique de nos sites web ouverts au grand public et de nos sites web internes pour les salariés ou les prestataires d'Enedis.

A partir de 2024, il est prévu de s'assurer de l'ajout d'exigences d'accessibilité numérique dans l'ensemble des marchés de cadrage et réalisation de service numérique.

## Tests utilisateurs

Des salariés en situation de handicap, sur base du volontariat, peuvent être sollicités pour réaliser des tests utilisateurs sur différentes applications internes. Ainsi, grâce à ces tests, près de la moitié de nos formations digitales sont accessibles aux malvoyants, malentendants et dyslexiques. Enedis a pour ambition d'avoir 80% de ses formations digitales accessibles à tous d'ici 2025

De plus, pour réaliser des services numériques accessibles, la DSI d'Enedis propose des outils de tests automatiques d'une partie des conformités du RGAA, comme Sonarqub et l'outil SEO (Search Engine Optimization) Lighthouse.

## Accompagnement des salariés en situation de handicap

En 2021, deux accords ont été signés (disponibles pour tous les salariés sur l'intranet d'Enedis) :

- L'accord Handicap 2021-2023
- L'accord Egalité Professionnelle 2021-2024
  
- Le nouvel accord Handicap est en cours de négociation début 2024 et aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les chargés de mission diversité au sein du département diversité ainsi que les correspondants diversité en unités, dans les directions régionales ont notamment pour rôle d'aider et d'accompagner les salariés en situation de handicap dans toutes leurs démarches au sein de l'entreprise.

Enedis propose une offre IT dédiée dès lors qu'un salarié aura fait une démarche pour obtenir une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Cette offre propose des matériels et des logiciels d'assistance pour adapter au mieux l'environnement de travail des salariés RQTH. Il est donc essentiel que les services numériques de l'entreprise soient accessibles pour fonctionner avec ces logiciels.

La mise en conformité des services de communication au public en ligne se fera progressivement en 2024 et au cours des années suivantes pour respecter au maximum les règles du RGAA et publier les déclarations d'accessibilité correspondantes, ainsi qu'un lien vers le présent Schéma Pluriannuel.